



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

❖ 16 nov. ❖ 7 décembre

BIBLI-O-BUS – les vendredis
vers la salle communale 14h-17h
● 20 octobre ● 17 nov.



Marché de Meinier

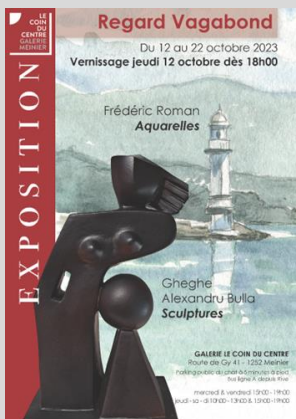
Les jeudis devant la salle
communale (www.meinier.ch).

MANIFESTATIONS :

- Galerie d'exposition

« Le Coin du Centre »  

du Je 12 au Di 22 octobre



**Frédéric Roman &
Ghéghe Alexandru Bulla**
exposent leurs œuvres
(aquarelles & sculptures)

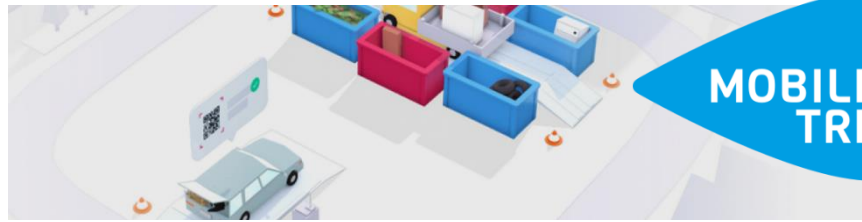
Exposition : Me + Ve 15h-19h,
Je + Sa + Di 10h-13h & 15h-19h

- Fête des lanternes - La Rampe

Ven 10 nov. 18h30-21h30
à La Rampe

- Repas de soutien USM Samedi 11 novembre Salle communale

- Théâtre Les 3 Coups Représentations du 18 nov. au 2 décembre www.les-3-coups.ch



MOBILITRI



Comme vous le savez, vous pouvez déposer vos déchets encombrants ou déchets spéciaux dans les lieux de tri mis en place 5 jours sur 7 par **Mobilitri** dans la région.

Planning des lieux de tri : voir <https://www.mobilitri.ch/fr/lieux-de-tri>



Les levées à domicile sur appel des déchets **encombrants et volumineux** **seront désormais facturés Fr. 50.-** (excepté pour les personnes à mobilité réduite attestées).

Autres informations sur cette catégorie de déchets :

<https://www.meinier.ch/environnement-developpement/gestion-des-dechets/dechets-encombrants-speciaux>

Caninettes

Chaque propriétaire de chien a l'obligation de ramasser les déjections de son animal, mais malheureusement, force est de constater une augmentation des déjections canines dans notre belle campagne.

Ne pas ramasser les déjections de son chien constitue une **infraction** à l'art. 21 de la loi sur les chiens (LChiens).

Un propriétaire ne respectant pas cette disposition peut donc être verbalisé.

Pour remédier à ce problème, les communes de Seymaz-Région vont débiter une campagne de sensibilisation en indiquant par des panneaux (illustration ci-contre) les endroits particulièrement souillés. Également, les gardes ruraux garderont un œil attentif sur ces infractions.

Ne nous y trompons pas, cela n'est point la faute de nos compagnons à quatre pattes mais celle de certains maîtres qui ne se responsabilisent pas. **C'est pourtant simple... les crottes c'est dans le sac, le sac dans une caninette.** Ceci pour le respect des promeneurs, des cantonniers qui font la tonte des bords de route et de celui des agriculteurs qui travaillent les cultures. Autre conséquence plus grave, la néosporose est une maladie qui provoque des avortements chez les vaches. De plus en plus présente dans les élevages laitiers, elle est due aux déjections canines. En moyenne, 40 % des vaches porteuses de ce parasite avortent.





MEINIER ZÉRO DÉCHET

Nouvelles gourdes

adoptées par le Tennis Club de Meinier

Témoignage des juniors du Tennis Club:

« Ça pollue pas la planète car c'est pas du plastique », « Moi j'aime bien car elles sont trop belles ! », « L'eau reste froide dedans », « Ça remplit pas les poubelles sur le terrain ! ».

Voici quelques astuces pour vous guider:

Pourquoi utiliser une gourde ?

- Réutilisables, elles utilisent moins de ressources naturelles/d'émissions CO₂.
- Meilleures pour la santé, elles permettent d'éviter la migration de microplastiques qu'on peut retrouver dans l'eau.
- Elles ont une longue durée de vie (inox).
- Économiques, l'eau du robinet est très peu onéreuse.
- Le verre ou l'inox sont inertes et ne s'altèrent pas avec les différences de températures.
- Nos placards en regorgent certainement, il est temps de les utiliser !

Comment l'utiliser ?

- En avoir une avec soi et la remplir aux robinets ou fontaines des lieux publics.
- En garder une sur votre lieu de travail pour éviter d'avoir à en acheter.
- Trouver le format adapté à vos besoins (500 ml, 1l ou plus).

Où en trouver ?

- Dans vos placards ou dans ceux de vos proches ! Thermos, gourde, mug, ou anciennes bouteilles en verre, ils font tous l'affaire, pas besoin d'acheter du neuf.
- Surtout dans les magasins en vrac ou bio ou dans les magasins de sport.

Au moment de l'achat

- Préférer l'inox (incassable, durable) ou le verre. Éviter les gourdes en aluminium ou plastique.

Retrouvez **une liste des magasins Zéro Déchet** ainsi que de nombreux conseils et des articles de blog sur notre site www.zerowasteswitzerland.ch.

